

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 007-200039808-20260414-2026_04_008-DE

SLOW

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 14 avril 2026

Convocation du 8 avril 2026

N° 2026_04_008

Objet : Administration Générale – Commission Délégation de Services Publics (DSP)

Le 14 avril 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Vallon Pont d'Arc, siège de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, salle du conseil communautaire, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON: Antoine ALBERTI, Jean-Claude BACCONNIER, Olivier BERTRAND, Didier BOULLE, Jean-Christian BRUEYRE, Chantal CAPELLE, Vincent CERVINO, Franck CHABAUD, Bernard CHARNAY, Jocelyne CHARRON, Samy CHEMELLALI, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLÉMENT, Yvette DARNOUX, Jean-François DEGORE, Arlette DENEAZ, Valérie DEVUN, Denise GARCIA, Robert GUERRAIRI, Laurence HOTTE, Nadège ISSARTEL, Laura JAQUET, Gisèle LUZZI, Jean-Yves MARAINE, Gérard MARRON, Jean-Yvon MAUDUIT, Béatrice MOREAU, Hervé OZIL, Yves RIEU, Yves TESTUT, Frédéric TOULOUZE, Xavier TOURRE, Laurent UGHETTO, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Colette VIGNE, Nathalie VOLLE

Pouvoir : Delphine CHLIEH à Laurent UGHETTO

Secrétaire de séance : Samy CHEMELLALI

Nombre de membres en exercice : 40 - nombre de membres présents : 39

Nombre de pouvoirs : 1 - nombre de suffrages exprimés : 40

Vote contre : pour : 40 abstention :

Le Président informe les conseillers communautaires qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres de la Commission de la Délégation de Services Publics (CDSP).

Il rappelle que, conformément à l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la commission de délégation de service public est composée, pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : cinq (5) membres titulaires cinq (5) membres suppléants,

La présidence de la CDSP reste dévolue au Président de la communauté de communes, en application des règles organiques de fonctionnement propres aux établissements publics de coopération intercommunale et de leur organe exécutif.

Le président sollicite les conseillers présents,

Le Conseil Communautaire, après discussion et délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés

Procède à la désignation, conformément aux dispositions réglementaires, des membres de la Commission de la Délégation de Services Publics :

5 membres titulaires :

Olivier BERTRAND, Guy CLEMENT, Hervé OZIL, Gérard MARRON, Jean-Yvon MAUDUIT

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 007-200039808-20260414-2026_04_008-DE

SLOW

5 membres suppléants

Nathalie VOLLE, Valérie DEVUN, Xavier TOURRE, Laurence HOTTE, Yvette DARNOUX

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire de séance

Samy CHEMELLALI

Chemellali